

60^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme

« Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits, égaux et inaliénables, constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde... ».

C'est par ce préambule que la déclaration fonde les droits de l'homme..., et notamment l'article premier : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit... ».

Reconnaître à tous les hommes et à toutes les femmes une dignité humaine, c'est reconnaître le droit... des autres, et donc aussi son propre devoir de les respecter.

Et cet anniversaire peut donner l'occasion de réfléchir au sens de ces droits et de ces devoirs. Au fond, que disons-nous lorsque nous parlons de dignité humaine. Comment, aujourd'hui, en parler, voire en transmettre le souci ?

Qu'est-ce que la dignité humaine ?

Ma thèse est que la dignité humaine est une réalité qui s'impose et qui ne doit pas être expliquée, car elle est un fondement et non pas l'effet d'un raisonnement.

Par contre, un travail doit être fait pour sans cesse renouveler l'attention qu'on lui porte.

Le mot dignité, *dignitas* en latin, évoque le mérite, l'estime, la beauté majestueuse, l'honneur ou les honneurs, la fierté de soi. Il y a quelque chose de fascinant à constater que ce mot réservé aux « dignitaires », par une évolution démocratique est reconnu à chaque homme et chaque femme. Le mot « humain » évoque « l'humus », l'humilité, la limite de ceux à qui on reconnaît l'honneur.

La déclaration des droits de l'homme se fonde sur la dignité humaine mais elle ne l'invente pas.

Le respect de cette dignité est « *une exigence plus vieille que toute formulation philosophique* » (P. Ricoeur).

Et, de fait, la révolte d'Antigone en faveur de la dignité a traversé les siècles. Elle a été défendue par E. Kant : « *Dans le règne des fins, tout a un prix et une dignité. Ce qui a un prix peut aussi bien être remplacé par quelque chose d'autre à titre équivalent ; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, ce qui par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité* ». (Fondements de la métaphysique des mœurs).

La dignité, c'est « *ce quelque chose qui est dû à l'être humain parce qu'il est humain* ». (Jean-Paul II, Centesimus annus).

Sans plus se justifier, la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne affirme : « *La dignité humaine est inviolable, elle doit être respectée et protégée* ».

La dignité est posée là. Et elle ne se discute pas.

Elle est au cœur de la syndérèse, cette connaissance innée des principes moraux fondamentaux d'après les théologiens du Moyen-âge. Elle interroge la science, la génétique, le développement, la politique du logement ou du travail, l'emploi, la gestion des ressources en eau de la planète, l'accueil de l'étranger, l'information des personnes malades, l'obtention du renseignement... que sais-je ?

La dignité humaine force à l'écoute, force à regarder les visages et à entendre les cris.

De fait, si la dignité ne se discute pas... la dignité bafouée ne se voit pas toujours. Il est facile de passer à côté. Il y a les ordres. Il y a l'habitude. Il y a la culture. Généralement, seule la victime sait. Et encore ! La société peut être tellement prégnante qu'elle n'ose pas se dire victime. Mais certaines personnes éprouvent le manque de dignité des autres par sympathie et elles peuvent savoir l'exprimer.

Défendre la dignité humaine consiste donc souvent à savoir entendre ceux qui savent dire non à l'ordre des choses ou des hommes malgré les représentations, les visions du monde, les idées de droit qui ont cours dans les communautés humaines.

Mais si c'est la victime qui sait... elle peut se tromper. Elle peut croire qu'elle est victime et se servir de cela pour d'autres fins.

Récemment, l'affaire de Madame Chantal Sébire a invité au discernement ou, au moins, à la réflexion : elle réclamait le droit de mourir dans la dignité à cause d'une défiguration... qu'elle a voulu exhiber à la télévision.

Entendre, même après discernement, fait toujours découvrir qu'une atteinte à la dignité ne se mesure pas seulement objectivement, mais aussi subjectivement.

A qui parler de dignité humaine ?

Pourquoi parle-t-on de dignité humaine aujourd'hui ? A qui s'adresse-t-on ?

Il me semble que les discours sur la dignité humaine s'adressent principalement à l'Etat et aux pouvoirs. Et, dans chaque cas, il s'agit de protéger une personne dans un état de faiblesse. Cependant, le discours peut s'adresser aussi à soi-même – ou à son groupe - pour discerner les justifications d'une action ayant l'autre comme finalité.

Mais c'est à l'Etat que sont adressées la plupart des réflexions sur la dignité de l'homme, tout simplement parce que l'Etat a en charge le bien de chacune des personnes et le bien commun du pays tout entier.

L'énoncé des droits de l'homme, droit à la vie, à l'intégrité du corps, à la protection, à l'éducation, au travail, à la participation aux décisions, à sa religion, à sa langue et à sa culture, indique à la fois les devoirs de l'Etat et les limites qu'il doit mettre à son action.

Il est clair que l'Etat doit avoir une éthique de responsabilité et que ceux qui parlent de la dignité humaine le font au nom d'une éthique de conviction. Ces derniers dénoncent volontiers l'utilitarisme invoqué par l'Etat pour passer outre les dignités humaines.

Il peut même arriver que l'évocation de la dignité humaine soit une manière d'imposer un absolu dans le débat pour le stopper.

L'Etat doit entendre le cri de ceux dont toute la vie morale consiste à dire à chacun : « Je veux que ta liberté soit... ». Mais ceux qui défendent la dignité humaine doivent aussi aider tous les pouvoirs à concilier autonomie et solidarité, liberté et responsabilité.

La dignité humaine est celle d'une personne, centre d'un faisceau de relations, plutôt que d'un individu. Les marxistes, un certain nombre de musulmans, et beaucoup d'asiatiques pensent que c'est un leurre de parler des droits d'un homme sans parler de sa famille ou de son groupe social... sans doute faut-il entendre ces appels plus que nous ne les entendons . Nous avons raison, certes, de défendre la dignité humaine de chacun... mais il n'est pas impossible que notre conception de la dignité humaine doive encore à ceux

des philosophes des Lumières qui voyaient dans la dignité humaine le refus de dépendre non seulement de Dieu, mais aussi de la famille, des autres hommes et de la nature.

Dans notre monde complexe où les pouvoirs s'entassent et les contrôles empirent, qu'est-ce que vouloir la liberté de l'autre. Par exemple, qu'est-ce que le consentement « informé et libre » d'un malade vis-à-vis de son médecin auquel il est lié par une confiance par ailleurs nécessaire à sa guérison ?...

Pourquoi les chrétiens parlent-ils de dignité humaine ?

Nous sommes dans une société pluraliste, et sans doute est-il normal que les chrétiens, comme chacun, réfléchissent à cette question.

Pie XII en 1948 énonçait ainsi les fondements des droits de l'homme :

« L'homme est à l'image de Dieu, un et Trine, frère de l'homme Jésus-Christ et, avec lui et en lui, héritier de la vie éternelle. »

Cette définition, sans insister, fait entrer dans une vision qui nécessite une véritable conversion et une foi dans la Résurrection du Christ.

C'est parfait. Il y aurait beaucoup à développer à partir de cette simple définition.

Elle explicite ce qui est au fond de nous-mêmes.

Et pourtant, nous sommes discrets à son sujet dans le débat public.

D'abord, parce qu'on nous refuse d'en parler.

Mais, aussi, parce que nous préférons nous appuyer sur ce que nous appelons la « loi naturelle »... ce qui est accessible à la raison de tous en regardant la nature humaine.

Pourquoi ?

Simplement parce que nous voulons participer à ce débat sans le clore par une référence « absolue ». Nous ne voulons pas le saturer par la théologie.

Parler comme nous parlons ordinairement, c'est accepter la pluralité de notre société et faire confiance à la raison humaine, même si nous savons que notre raison est comme aiguillonnée par la Révélation.

C'est nous situer délibérément dans l'ordre de la Création. Et, en particulier, de la Création de la raison et de la liberté humaines. C'est respecter les différents « ordres » de la vie (sciences et théologie).

Cela ne va pas sans risque.

Elie Wiesel a parlé des droits de l'homme comme « *a worldwide secular religion* ».

Beaucoup, dans notre monde, font des droits de l'homme, « du sacré », de l'intouchable, du transcendant.

Comment ne pas s'en réjouir ?

Pour autant, pour nous chrétiens, ce « sacré » n'est pas le tout du sacré. Le commandement de l'amour du frère est essentiel, mais pour être semblable au commandement de l'amour de Dieu, il ne le supprime pas... et l'humanitaire peut être, au fond de nos cœurs, une manière généreuse de masquer notre manque de foi.

D'être une religion de la substitution.

Pour nous tous, il est important de discerner les risques d'idolâtrie.

Certains refusent Dieu, refusons la sacralisation de ce qu'il y a de meilleur à leurs yeux.

Nous défendons les droits de l'homme parce qu'ils correspondent à un besoin de la vie en société. Nous défendons la dignité humaine parce que cela est raisonnable... ou axiomatique.

Mais ne sacralisons pas.

Pourquoi ?

Les atteintes aux droits de l'homme sont aujourd'hui vécues comme des péchés irrémissibles, imprescriptibles. Ce qu'ils défendent est nécessaire.

Pour autant, il ne faut pas qu'ils deviennent à leur tour moralisateurs, voire assassins.

Il ne faut pas que, mariés à l'Etat, ils deviennent un instrument de domination bureaucratique et que, dans les mains des médias, ils deviennent facteurs d'exclusion.

Pour nous, le Royaume n'est pas de ce monde. Le péché existe.

Si nous participons au débat, c'est pour y parler d'amour, de justice, certes, mais aussi de pardon, et faire se rejoindre vérité et miséricorde au nom du Christ (je crois que Ricoeur disait amour et justice).

Il me semble que si nous parlons ici de tous ces problèmes, ce n'est pas tant pour être reconnus socialement dans un débat constitutif de notre société que pour faire entrer dans ce débat cette tension nécessaire à nos yeux entre amour et justice.

Jamais la recherche de la vérité n'est pure.

Jamais la volonté d'aimer n'est pure.

Vérité et miséricorde se manifestent dans des histoires qui les marquent et qui les obscurcissent parfois.

C'est pourquoi il est bon qu'il y ait débat.

Et que le débat se prolonge.

Je ne suis pas assez compétent pour en décrire la forme future, mais il me semble que l'histoire du rapport avec l'esclavage pourrait se montrer d'un grand intérêt.

Jésus n'a jamais eu d'esclave, ni aucun de ses disciples immédiats. Il n'a pas prêché contre l'esclavage, mais a prêché la fraternité universelle et la proximité du Père avec chaque personne humaine, et spécialement avec les plus petits.

Sa manière d'être et de faire a touché certains cœurs, (comme celui de Philémon vis-à-vis d'Onésime, et comme l'épître de Clément 55. 2 et bien d'autres écrits le montrent). Les Pères de l'Eglise, à l'envi, demandent aux maîtres de considérer leurs esclaves comme des égaux en dignité.

Certes, il faudra attendre le XVIII^{ème} siècle pour que des chrétiens parlent d'abolition de l'esclavage, mais ce qui m'importe ici, c'est de constater que ce qui fait la manière chrétienne de traiter de l'esclavage, c'est d'abord une vie, et une vie éventuellement à contre-courant de la société, vie prête à rendre compte de ses raisons mais sans chercher à les imposer à une société qui ne les comprend pas.

Il me semble que la manière de parler de la dignité humaine pour un chrétien n'est pas simplement une question de contenu, ni même d'amabilité dans la forme – ce qui est

essentiel - : elle consiste à chercher à vivre en vérité selon l'appel de l'Évangile, à se laisser interroger par la raison, à se laisser convertir, à participer au débat de manière à refléter la patience et la tendresse de Dieu.

Peut-être même faudrait-il résumer ce que je veux dire par le mot confiance, confiance en l'Église, confiance en la raison, confiance en l'humanité, confiance en Dieu.

Faire de nos communautés des communautés de confiance. Et le manifester – comme l'a suggéré Benoît XVI aux Bernardins - par la Parole incarnée.

+ M. Dubost
Evêque d'Evry-Corbeil-Essonnes
Le 28 novembre